primitive. Il y a là non pas l'indice d'une parenté, mais l'application d'une loi générale qui fait que, dans l'histoire des langues, l'identité des conditions peut déterminer l'identité des résultats. Même observation en ce qui regarde le développement de la proposition infinitive; là non plus il n'y a pas lieu d'invoquer une ressemblance originelle ni une influence directe du grec; cette forme de phrase, qui apparaît à Rome dès les plus anciens textes, semble être une création originale du latin, particulièrement développée dans la langue officielle (cf. le texte dit sénatus-consulte des Bacchanales).

Indépendamment du parallélisme dû à un développement linguistique commun, M. Vendryes signale le rôle important que peut jouer le hasard. Alors qu'une correspondance comme *dic-sī* (*dīxī*) = ε-δειχ-σα (ἔδειξα) est probante et atteste la conservation d'un type primitif commun d'aoriste sigmatique, un parallélisme comme celui de *fē-cī* = ἔ-θη-κα est l'aboutissement fortuit d'une évolution qui a développé en latin un type d'aoriste simplifié aux dépens de formes anciennes telles que le fameux *fhefhaked*.

De tous ces faits nouveaux ou nouvellement interprétés il se dégage une leçon que M. Marouzeau voudrait signaler à ceux qui ont la charge de l'enseignement même élémentaire du latin. Il est impossible, surtout aujourd'hui où le grec reprend dans les classes secondaires sa place à côté du latin, de ne pas révéler très tôt aux élèves la notion de parenté linguistique; mais d'ordinaire on se borne à cette affirmation simpliste que le grec et le latin sont langues sœurs, et presque jumelles, dans une famille de langues dont les autres membres jouent un peu le rôle de parents pauvres, qu'on peut ignorer sans inconvénient. Il est indispensable, et aisé du reste, de remettre d'abord le latin à sa place dans le système indo-européen, place importante, non centrale, et comparable si l'on veut à celle de la terre dans le système planétaire, — ensuite de situer le latin par rapport au grec et de chercher dans la ressemblance évidente des deux langues l'indice non seulement d'une parenté linguistique lointaine et souvent difficile à exposer, mais surtout d'une sorte de parenté par alliance, d'une parenté historique, dont les vicissitudes peuvent illustrer à chaque instant aux yeux des élèves l'histoire de la civilisation antique.

II.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1923.

Membres présents. — MM. D. Barbelenet, H. Bernès, M. Blanchard, J. Carcopino, E. Chatelain, M^lle^ A. Dhers, MM. R. Durand, E. Faral, M^lle^ A. Frété, M. R. Fohalle, M^lle^ A. Guillemin, MM. H. Gœlzer, L. Havet,

K. van der Heyde, J. Ilc, M. Jannot, Th. Jaulmes, M. Lacroix, J. Lafaye, H. Lévy-Bruhl, J. Marouzeau, Mlle M. Masson, MM. A. Meillet, L. Mertz, H. Noblot, L. Nougaret, Ch. Pagot, Mlle H. Pétré, MM. L. Pichard, M. Ponchont, Mlle G. Poux, MM. F. Préchac, L. Renou, M. Rouzaud, Mlle Th. Sance, M. Skerlj, Mme H. de Willmann-Grabowska, M. P. Wuillemier.

Communication de M. J. Marouzeau sur l'application de la linguistique à l'enseignement du latin. — M. Marouzeau expose la nécessité de reprendre cette question, qui n'est pas nouvelle, puisqu'elle a été posée chez nous il y a plus d'un demi-siècle par ceux qui ont fait de la linguistique une science française, et surtout à l'étranger depuis une vingtaine d'années. Ni les arguments des pédagogues, qui peuvent craindre de compliquer et de surcharger l'enseignement, ni ceux des linguistes eux-mêmes, qui redouteraient de défigurer la science en la vulgarisant, ne tiennent contre l'expérience de ceux qui ont essayé. M. Marouzeau apporte le résultat de ses propres observations et signale celles de MM. M. Barone et F. Muller, qui, à la fois linguistes et pédagogues, ont bien voulu exposer quelques-unes de leurs idées sur ce sujet dans deux communications dont on trouvera le texte ci-dessous (cf. p. 93 et suiv.). Une enquête ou des échanges d'idées sur ce sujet pourraient rendre des services et à l'enseignement et aux professeurs eux-mêmes[1].

M. Gœlzer, d'accord avec M. Marouzeau sur le principe, estime qu'on doit procéder avec prudence et précaution, surtout avec les débutants. M. Marouzeau fait, en effet, toutes les réserves nécessaires pour l'enseignement élémentaire. Seulement on n'est pas libre de ne pas faire de la linguistique dès le début : dès le jour où on a à prononcer *Musa*, se pose la question de l'*u* = *ou*, de l'*s* dur, de l'*u* long et de l'*a* long ou bref suivant le cas. Pour l'*s*, quel inconvénient à raconter tout de suite aux enfants que les Romains ne connaissaient pas le son *z*, si bien qu'un de leurs écrivains (Quintilien) nous dit qu'on le trouve plaisant

1. Ce serait répondre sur un point important à un vœu plusieurs fois exprimé par des membres de la Société. M. J. Léger, professeur au lycée de Bordeaux, demande dans une lettre récente si la Société des Études latines ne pourrait pas aider le professeur dans la pédagogie du latin. « L'enseignement grammatical d'un professeur de cinquième ou de quatrième qui prépare consciencieusement sa classe est loin des préoccupations d'ordre scientifique. Bien des questions se posent, bien des difficultés surgissent, qui font qu'un agrégé de grammaire doit véritablement réapprendre la grammaire pour l'enseigner. Il y a bien des suggestions utiles dans le recueil des Conférences du Musée pédagogique de 1906, intitulé : L'enseignement de la grammaire (cf. ci-dessous, p. 86); la *Revue des Études latines* ne pourrait-elle pas rendre quelques services dans cet ordre d'idées »? — Il n'aura pas échappé à M. Léger que précisément la Société des Études latines a affirmé, dès le début (cf. ci-dessus, p. 7), son intention de « réaliser une liaison plus étroite entre travailleurs, savants et professeurs, et en particulier entre le latin objet de science et le latin objet d'enseignement ».

quand on l'entend dans un mot étranger? Pour l'*u* = *ou*, pourquoi ne pas raconter tout de suite que les Latins représentaient par *tu tu* le *tou tou!* du hibou, et entendaient dans *mugire* le *moû!* du taureau? Pour la différence entre l'*a* bref et l'*a* long, pourquoi ne pas la leur faire comprendre par l'exemple de mots français tels que *sévère*, *élève*, *morose*, où la première syllabe est manifestement plus brève que la seconde? Or, c'est déjà là une leçon de linguistique, et, à découvrir dès l'abord une prononciation qui n'est pas celle du français d'aujourd'hui, les enfants acquièrent tout de suite l'impression qu'ils sont en présence d'une langue qui a été vivante et parlée. Pour ce qui est de la difficulté pratique d'enseigner une nouvelle habitude de prononciation, un de nos confrères, M. Ch. Pagot, se propose d'exposer dans une prochaine séance à quoi elle se réduit[1].

Pour le reste, il est impossible de passer à l'examen du détail; M. Marouzeau cite seulement, pour ce qui est de la phonétique, le cas si simple, en dépit d'un nom rébarbatif, du rhotacisme, qui explique tant de particularités et de règles; M. L. Havet signale le cas de la réduction des voyelles intérieures : *facio-afficio;* M. Barbelenet, M^lle^ Guillemin indiquent ce qu'ils ont pu sans peine enseigner de grammaire par la linguistique à des élèves de formation très diverse; M. Mertz constate que les grammaires qui admettent l'explication linguistique gagnent sur les autres l'avantage de la simplification. M. Blanchard se demande pourtant si l'usage des formes anciennes, hypothétiques, théoriques, ne conduira pas les élèves dans certains cas à prendre l'habitude de ces « barbarismes »; M. Barbelenet estime que le péril est illusoire et a toujours constaté en fait que les élèves ne font pas de confusion entre les formes « correctes » et les formes « explicatives ».

M. Meillet constate que les observations présentées sont d'un tel intérêt et la question d'une telle portée qu'il serait désirable d'en reprendre l'examen en y consacrant si possible une séance nouvelle, et M. Havet exprime le désir qu'on apporte alors une sorte de programme, un essai de réalisation pratique sur lequel la discussion puisse se poursuivre utilement. Il en est ainsi décidé, et la question sera reprise conformément à ces indications à la séance de mars.

1. Le jour même où ces observations étaient présentées en séance, le secrétaire recevait de M. L. Roussel, membre de la Société, professeur à l'Institut supérieur d'études françaises d'Athènes, la communication suivante : « Je serais très désireux de savoir si la *Revue* a l'intention de s'occuper de la prononciation du latin. Pour moi, j'ai essayé pendant deux ans, à Aix-en-Provence, d'enseigner à des élèves de troisième la prononciation correcte, dite réformée. Le succès fut complet. Les élèves l'apprenaient sans peine; ils rythmaient les vers comme Virgile (ou presque!) et sentaient mieux le mérite littéraire des œuvres. Je serais bien heureux que notre *Revue* s'occupât de la question. »

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

(8 décembre 1923).

L'Assemblée générale annuelle, réunie le 8 décembre, a procédé à l'élection du Bureau de la Société et de la Commission des comptes. Ont été réélus à l'unanimité des membres présents.

Président : M. L. HAVET ;

Vice-Présidents : MM. E. CHATELAIN et H. GOELZER ;

Secrétaire : M. J. MAROUZEAU ;

Trésorière : Mlle A. DHERS ;

Membres de la Commission des comptes : MM. H. BERNÈS, R. DURAND, Mlle A. GUILLEMIN.

M. MAROUZEAU, secrétaire, signale que l'impression du 2e fascicule de la *Revue* est en cours ; la première année de la *Revue* sera réduite à deux fascicules, vu la date de fondation de la Société. Les prévisions budgétaires, telles qu'elles résultent du rapport financier, et les annonces de collaboration qu'on trouvera indiquées ci-dessous permettent d'augurer pour l'année 1924 une activité accrue.

M. R. DURAND, membre de la Commission des comptes, donne lecture du rapport financier pour l'exercice écoulé :

Rapport de la Commission des Comptes pour l'exercice 1923. — — Après avoir pris connaissance des comptes de la Trésorière, la Commission des finances a établi son rapport comme suit :

La Société des Études latines vient d'accomplir la première année de son existence en se tirant avec honneur des difficultés inséparables de tout début. Elle aura recruté dès les premiers mois un nombre respectable d'adhérents, représentant les milieux les plus divers de France et de l'étranger, organisé des séances régulières pour lesquelles les offres de communications abondent, recueilli de tous côtés des approbations et des encouragements, publié deux fascicules de sa *Revue* (le deuxième est sous presse à la date du 8 décembre) ; elle a enfin assuré sa prospérité financière, tout en ne demandant à ses adhérents qu'une faible cotisation, grâce surtout à l'appui de la Confédération des Sociétés scientifiques françaises. Le budget de l'exercice écoulé se trouve assez chargé, du fait des dépenses d'installation, de mise en train et de propagande. Le reliquat apparent sera absorbé en grande partie par la publication du fascicule II de la première année de la *Revue* et par le compte de l'éditeur. Un budget normal de la Société ne pourra être institué qu'à partir de l'exercice prochain, lorsque le chiffre des adhérents sera à peu près

stabilisé et les publications définitivement organisées. Les prévisions budgétaires actuelles permettent d'espérer que la *Revue* pourra suffire aux nombreuses promesses de collaboration dès maintenant recueillies.

Recettes :

Cotisations annuelles	2,365 fr.	»»
Cotisations perpétuelles	1,500	»»
Subvention de la Confédération des Sociétés scientifiques	5,000	»»
Intérêt des dépôts	34	95
Total	8,899 fr.	95

Dépenses :

Papeterie, dactylographie, frais de bureau	132 fr.	50
Impression de circulaires, programmes, convocations	439	65
Frais de banque et de dépôt	26	57
Frais de poste, recouvrements et correspondance	149	50
Déclaration de société, statuts, etc.	28	90
Cotisations et abonnements	60	»»
Impression du fascicule 1	1,828	40
— de tirages à part	116	10
Honoraires de rédaction	1,000	»»
Honoraires de secrétariat	500	»»
Frais et indemnité de trésorerie	500	»»
Achat de titres (cotisations de membres perpétuels)	1,500	»»
Total	6,281 fr.	62

En caisse :

A la Société générale	1,535 fr.	03
Au compte postal de la Société	125	»»
En caisse du trésorier	958	30
Total.	2,618 fr.	33

Total égal : 6,281 fr. 62 + 2,618 fr. 33 = 8,899 fr. 95

Signé :

Paris, le 8 décembre 1924,

H. Bernès, R. Durand, A. Guillemin.

TABLEAU

DES

ENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ANTIQUITE LATINE

DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE PARIS

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1923-1924.

B. A. = *École des Beaux-Arts*, 14, rue Bonaparte (*cours publics*).
C. F. = *Collège de France*, place Marcellin-Berthelot (*cours publics*).
E. L. = *École du Louvre*, au palais du Louvre, cour Lefuel (*cours publics*).
E. N. = *École normale supérieure*, rue d'Ulm.
F. D. = *Faculté de droit*, place du Panthéon.
F. L. = *Faculté des lettres*, à la Sorbonne.
H. E. H. = *École pratique des Hautes Études* (sciences historiques et philologiques), à la Sorbonne (*inscription gratuite*).
H. E. R. = *École pratique des Hautes Etudes* (sciences religieuses), à la Sorbonne (*inscription gratuite*).

Linguistique générale et indo-européenne.

VENDRYES	Exposé de linguistique générale.	E. N. Mercredi 10 h. 30 (*cours réservé*).
MEILLET	Théorie du vocabulaire.	C. F. Mardi 17 h.
POIROT	Éléments de phonétique générale : les organes de la voix et leur fonctionnement.	F. L. Vendredi 15 h. 30 (*cours public*).
ROUSSELOT	Les évolutions phonétiques.	C. F. Lundi et vendredi 14 h.
MEILLET	Questions relatives au vocabulaire indo-européen.	C. F. Lundi 9 h.

Linguistique latine et romane.

VENDRYES	Grammaire comparée du grec et du latin.	F. L. Lundi 17 h.
J. BLOCH	Phonétique du latin : étude de l'osco-ombrien.	H. E. H. Jeudi 9 h.
GOELZER	Théorie des cas en grec et en latin.	F. L. Mercredi 10 h.
MAROUZEAU	Stylistique latine : méthode, procédés et applications.	H. E. H. Jeudi 15 h.